

47911_Love_Dummy_Z6P

L'HISTOIRE

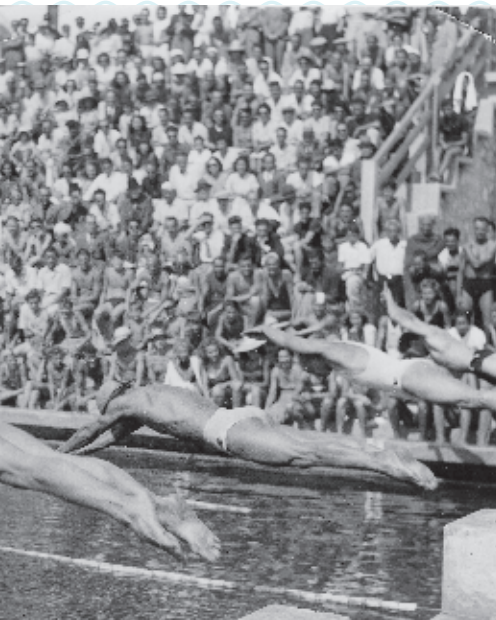
C'est à son retour des Jeux Olympiques d'Anvers, en 1921, que le nageur marseillais Fernand David décide d'entraîner un petit groupe de passionnés. Les installations se résument à une terrasse, un vestiaire et un lieu de restauration, les entraînements se faisant en mer. Les disciplines proposées à l'époque sont la natation et le water-polo, mais aussi le plongeon et le sauvetage qui disparaîtront par la suite. C'est d'ailleurs à l'activité sauvetage que l'on doit le traditionnel Bain du Nouvel An. Il s'agissait au départ de démontrer sa capacité à se mettre à l'eau toute l'année pour pouvoir sauver son prochain. En 1932, un bassin d'été (en eau de mer) est inauguré. Puis, c'est le tour du premier bassin d'eau douce en 1956, baptisé « Jean Aléard », du nom de celui qui sera Président du club pendant plus de 40 ans. Après la construction du Club House en 1958, le Cercle prend l'allure que l'on lui connaît aujourd'hui, grâce à la construction du bassin olympique et des cabines en 1967. Le Club est présidé par Paul Leccia depuis 1990.



NATATION

APPRENDRE À NAGER À TOUS LES ENFANTS
L'eau fait partie du quotidien des enfants à Marseille et la natation doit être une activité accessible à tous. Depuis 1921, le CNM enseigne le sport, la natation et le sauvetage et s'inscrit dans la lutte contre les noyades, encore trop fréquentes chez les moins de 13 ans. Notre école accueille les enfants entre 5 et 10 ans qui rêvent de pratiquer une activité aquatique et pourquoi pas de devenir un grand champion. Le CNM accueille également quotidiennement les scolaires de la Ville de Marseille.

DE L'APPRENTISSAGE À L'ÉLITE
De jeunes athlètes anonymes sont devenus de véritables icônes du sport français, au-delà des frontières aquatiques. Ainsi, Alain Mosconi, Frédéric Delcourt, Camille Lacourt, Florent et Laura Manaoudou, Frédéric Bousquet, Fabien Gilot sont autant de noms venus enrichir le palmarès du club. Sur les dix dernières saisons, la section natation a obtenu plus de 100 médailles internationales lors des différents championnats d'Europe, du Monde et Jeux olympiques.



WATER-POLO

Le CNM, par sa politique de formation, est l'un des principaux pourvoyeurs de poloïstes nationaux et ce, depuis des décennies. L'école de formation du CNM a toujours fait ses preuves et fourni les équipes de France. Elle a mis en place des partenariats avec plusieurs établissements scolaires. Ainsi depuis plus de 15 ans, ce n'est pas moins de 25 élèves (nageurs et poloïstes) qui composent cette section qui offre des repas quotidiens pris sur le site du Cercle, des horaires aménagés, des heures d'études et des transports organisés par nos soins. Fidèle à sa tradition, le Cercle des Nageurs de Marseille investit dans la jeunesse et pour la jeunesse afin d'amener au plus haut niveau les sportifs « bien dans leur tête et bien dans leur maillot ». L'école de water-polo accueille les enfants dès 8 ans pour les initier aux rudiments de cette discipline olympique. En 2019, l'équipe du CNM est devenue Championne d'Europe devant ainsi la première de sa discipline à décrocher un titre européen.



FONDS DE DOTATION

Être le reflet de l'engagement du club au-delà des bassins et des compétitions, en soutenant et en conduisant des actions d'intérêt général qui visent à promouvoir des projets à caractère social, humanitaire, éducatif, sportif et environnemental, telle est la mission du Fonds du Cercle des Nageurs de Marseille.

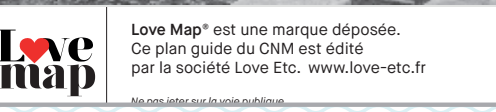
DEVENIR MÉCÈNE POUR LES ENTREPRISES
Le mécénat permet d'associer l'image et le nom de votre entreprise au Fonds de dotation du CNM et à ses actions tout en bénéficiant d'avantages fiscaux (réduction d'impôt de 60% du montant du don, dans la limite des 0.5% du chiffre d'affaires annuel).

POUR LES PARTICULIERS
Le mécénat est également possible et la réduction d'impôt est égale à 66% du montant du don effectué dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable. Si vous êtes déjà adhérents du CNM, devenez « Membre solidaire » et bénéficiez d'une cotisation spécifique avantageuse. (contact : fdd@cnmarseille.com)

ÉDITO

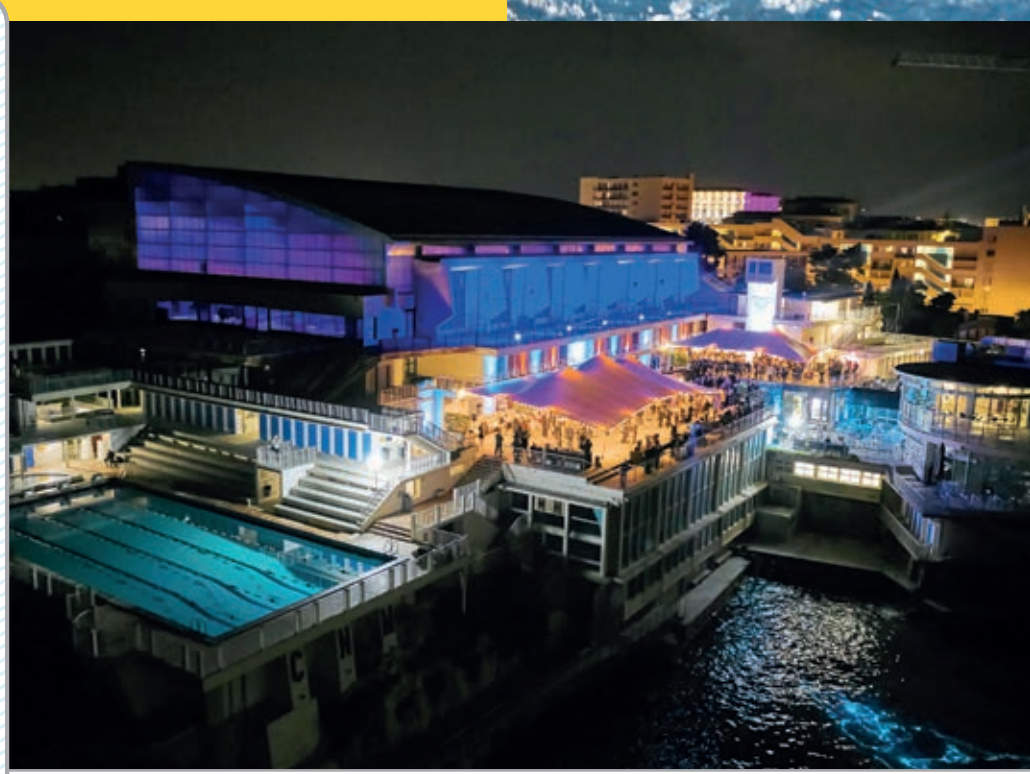
Vous avez choisi de rejoindre le Cercle des Nageurs de Marseille. C'est un plaisir et une mission pour nous de vous y accueillir de la meilleure façon possible. Dans cette institution centenaire née en 1921, le sport est un vecteur de transmission de valeurs, pour les plus jeunes mais aussi pour tous nos membres. Ici, nous mettrons tout en œuvre pour faciliter la pratique d'activités sportives et de loisirs à destination des membres et partenaires. Mais pour un bon usage collectif, pour un fonctionnement optimum de notre institution, il importe de faire respecter des règles de vie dont vous trouverez le détail ci-joint. Nous sommes à vos côtés pour vous guider dans la découverte du Cercle. Bienvenue !

Paul Leccia
Président



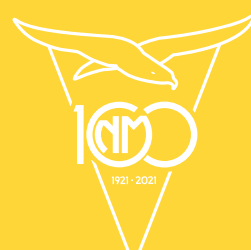
Cercle des Nageurs de Marseille
Extrémité du Boulevard Charles Livon
13007 Marseille
04 96 11 55 55
www.cnmarseille.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



L'ÂME D'UN CLUB

Fondé en 1921 sous l'impulsion de Fernand David, le Cercle des nageurs a toujours souhaité préserver l'âme du club des débuts par le mélange de membres sociétaires et de sportifs de tous horizons. Le but des mécènes de l'époque reste celui de ceux d'aujourd'hui : développer les sports aquatiques pour tous. C'est en gardant à l'esprit son passé que le Cercle des Nageurs de Marseille a fêté son centenaire en 2021 et continué de construire son avenir en restant fidèle à deux valeurs : l'esprit sportif et le plaisir.



Prestataire technique officiel du

SOLIVE

SONORISATION
ÉCLAIRAGE
VIDEO
ÉCRAN LED
SCÈNE

04 91 35 98 47 | contact@solive13.com | www.solive13.com

BIENVENUE !



S'INFORMER

A ACCUEIL

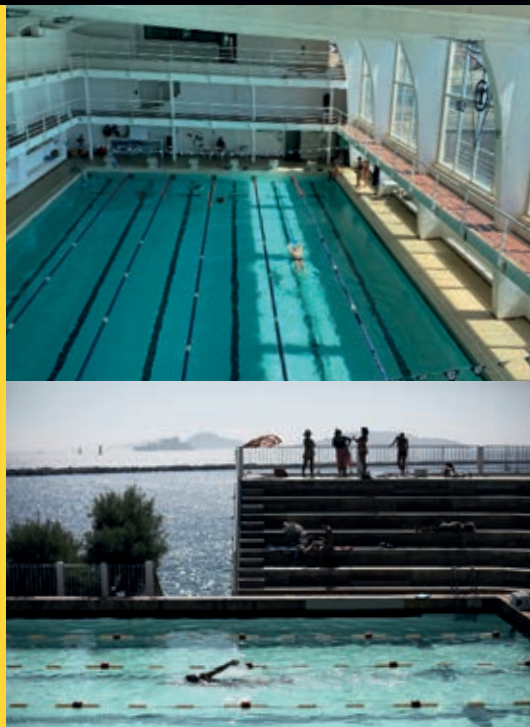
Au rez-de-chaussée
Du lundi au dimanche
- 6h45 à 23h (hiver)
- 6h45 à 23h (été)

SERVICE ADMINISTRATIF

Ter niveau
Du lundi au vendredi
- 9h à 12h / 14h à 17h

Pour profiter au mieux des installations, vous pouvez consulter les plannings téléchargeables sur le site du CNM (www.cnmarseille.com)

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux #cnmarseille



RÈGLES DU CLUB

pour le bien-être de tous !

Pour assurer le meilleur fonctionnement possible du club, voilà quelques principes permettant sa bonne marche. La cohérence et l'harmonie sur le site passent par le respect bien compris de règles de vie dans un lieu qui réunit quelque 4000 membres d'horizons divers : familles, sportifs, entrepreneurs...



RÈGLE #1

Le monokini est autorisé uniquement sur les gradins du bassin extérieur Alex Jany et les bords de mer. Il est interdit sur les autres installations. Il est impératif d'utiliser les vestiaires pour le change.



RÈGLE #2

Dans les piscines intérieures comme dans le bassin extérieur Alex Jany, quelques mesures d'hygiène s'imposent : le passage par la douche et le port du bonnet sont obligatoires.



RÈGLE #3

L'accès à la pataugeoire est réservé aux enfants en bas âge.



RÈGLE #4

Dans l'enceinte des deux restaurants, respecter les usages qui impliquent d'être correctement vêtus.



RÈGLE #5

Pour les fumeurs, utiliser les cendriers installés à différents points du Club.



RÈGLE #6

Le pique-nique est interdit sur les terrasses et les gradins.



RÈGLE #7

Les verres et les couverts ne doivent pas être utilisés en dehors des espaces de restauration. L'apéritif est autorisé uniquement aux abords des restaurants.



RÈGLE #8

Les paddles et autre moyens de navigation sont interdits dans l'enceinte du club et ses accès à la mer.



RÈGLE #9

Les transats sont interdits dans l'enceinte du CNM.



RÈGLE #10

Merci de respecter la quiétude du lieu (éviter musique, cris, téléphone etc...).

Crédits : Plan @ Marsegwork / Photos @ Dylan Mondoloni, Antonin Grenier, Eric Foucher



NAGER

B BASSIN OLYMPIQUE PIERRE GARSAU

Piscine olympique de 50 mètres homologuée avec 8 lignes d'eau, utilisée pour les compétitions de niveau national et international.

C BASSIN JEAN ALÉZARD

Piscine intérieure de 25 mètres avec 5 lignes d'eau.

D BASSIN D'ÉTÉ ALEX JANY

Piscine extérieure de 25 mètres avec 6 lignes d'eau et alimentée par l'eau de mer.

S'ENTREtenir

Des équipements sportifs et de détente sont mis à la disposition des membres tout comme un accès privilégié à la mer.

E SALLE DE MUSCULATION

F TERRAIN DE BEACH VOLLEY/SOCCER

G SAUNA

SE RÉUNIR

H ESPACE DU SOLEIL

Salle de séminaire de 150m2 avec vue sur mer pouvant accueillir jusqu'à 140 personnes pour vos événements professionnels avec possibilité traiteur. Renseignements : www.cnmarseille.com

S'ÉQUIPER

I LA BOUTIQUE

Outre une ligne de maillots de bain et des accessoires natation, la boutique du CNM accueille toute une gamme de produits estampillés CNM (tee-shirts, cabas, mugs, serviettes) qui font la joie des amateurs et quelques articles atypiques issus de collaborations choisies avec des créateurs locaux !

Vous y trouverez aussi quelques produits cosmétiques afin de compléter votre sac de piscine ou de plage !

Du mardi au samedi de 10h à 17h.

SE RESTAURER

J BAR-SNACK / PIZZERIA (1^{er} ét.)

Le Bar/Club-house est le centre névralgique du Cercle et vous accueille en continu toute la journée. Il propose une cuisine simple avec un plat du jour et une grande variété de légumes et de salades de saison. On y trouve aussi des pâtisseries et un service de sandwiches. Aux beaux jours, il se transforme en pizzeria le soir pour vous accueillir au bord de l'eau.

K RESTAURANT PANORAMIQUE Ô CERCLE

Ouvert midi et soir, il propose une carte variée et séduisante, avec une sélection de poissons frais mais aussi des pièces de viandes choisies avec soin.

